

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

**Nombre de membres :**

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 23

Dont pouvoirs : 3

Votes pour : 23

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 25/01/2023

Date d'affichage : 03/02/2023

Certifié exécutoire par réception en  
Sous-Préfecture de Limoux le:

**- 6 FEV. 2023**

L'an **deux mil vingt trois, le premier février, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Ineke FLOODGATE, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, Mme Christine BINDER, M. Sébastien AMOUROUX, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, M. Denis DEZARNAUD, Mme Janine CASTEL.

Étaient absents excusés : M. Jacques SIMON, M. Kees WIELENGA, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Martine DAFFOS.

Étaient absents non excusés : M. Thierry CAUSSE, M. Jean-Michel BALLARIN.

Procurations : M. Kees WIELENGA en faveur de Mme Ghyslaine SAIZ, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques MANDRAU, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de M. Pierre CASTEL.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2023-010**

Domaine : 1.3 - Conventions de Mandat

**OBJET : Désignation de la Fédération de pêche de l'Aude en maitrise d'ouvrage : Projet d'aménagement du plan d'eau d'agrément.**

Vu l'arrêté préfectoral n° 95-0156 portant déclaration d'utilité publique le projet d'aménagement d'une zone de loisirs du lac Saint Bertrand sur la commune de Quillan et mise en compatibilité avec le plan d'occupation des sols de la commune de Quillan.

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013010-0003 prescrivant l'ouverture :  
d'une enquête publique du projet de réalisation des travaux d'aménagement d'une zone de loisirs avec la création de deux plans d'eau, sur le site de Charla-Branbtalou e, bordure du ruisseau du Saint Bertrand à Quillan  
et d'une enquête publique préalable à l'autorisation de cette opération au titre des articles L214-01 à L214-8 et R214-1 à R214-31 du Code de l'Environnement ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2013085-0001 portant autorisation de l'aménagement d'une zone de loisirs sur la commune de Quillan ;

Vu la délibération municipale MA-DEL-2020-140 en date du 18 novembre 2020 portant délégation de la gestion à l'APPMA de Quillan ;

Considérant que l'APPMA et la fédération de Pêche de l'Aude en partenariat avec la commune de Quillan souhaitent poursuivre l'aménagement du site pour la pêche ;

Considérant que des travaux sont nécessaires sur le plan d'eau d'agrément et d'inscrire les parcelles AX/75 et AX/73 en Plan Départemental ESI de l'Aude ;

Considérant que la FDP de l'Aude est porteuse du projet et qu'il convient que la commune, propriétaire du plan d'eau au titre du domaine public désigne la Fédération comme maître d'ouvrage pour l'aménagement du site ;

A cet effet, M. Le Président propose au Conseil Municipal :

1. Désigner la Fédération de Pêche de l'Aude représentée par son Président, M. David FERNANDEZ, comme maître d'ouvrage au nom et pour le compte de la commune de Quillan.
2. Autoriser la Fédération de Pêche de l'Aude à déposer la demande d'inscription des parcelles communales AX/75 et AX/73 en PDESI de l'Aude.
3. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 23 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,  
M. Pierre CASTEL



**2023-010****Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2023-02-06T09-32-00.01 ( MI242973404 )**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20230206-2023-010-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )**Objet de l'acte :** Désignation de la Fédération de pêche de l'Aude et  
maîtrise d'ouvrage : Projet d'aménagement du plan d'eau  
d'agrément.**Date de décision :** Feb 6, 2023 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.3. Conventions de Mandat**Identifiant unique de l'acte  
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2023-010.PDF](#)**Préparé**Date **06/02/23 à 09:32**Par **JORDAN Edouard****Transmis**Date **06/02/23 à 09:32**Par **JORDAN Edouard****Accusé de réception**Date **06/02/23 à 09:39**